V

INSTI

HISTO

J. CH

Enrégistr
mil huit cer
ès-Arts, N. P

Page 385

SUPPLEMENT.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

SUIVI DE RECHERCHES

ARCHÉOLOGIQUES ET STATISTIQUES

SUR LES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DU CANADA.

HISTOIRE de la PAROISSE de BOUCHERVILLE



La croix est l'étendard de la civilisation.
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL

J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS ET RELIEURS

31 et 33, Rue Cotté.

MDCCCLXXIX

Suite de la page 402.

1695, 7 oct.—*Jacques-Pierre,* enf. de Nicolas Daneaux, Ecr., sieur de Muy et de Marguerite Boucher; par. Pierre Boucher, mar. Delle Denys femme de M. de Boucheruille.

(Signé) Boucher charlote Denys, R. de la Saudrays P. C.

1696, 25 fèver,-Parrain ToussaintTruteau,fils d'Etienne Truteau et de Marie Barbier.

—12 mar,—*Joseph,* enfant de Pierre boucher, Ecr, sieur de Boucherville et de Charlotte Denys; par M. de Sabreuois lieut. de la comp. de M. De muy; mar. Ma. Marguerite Boucher, fem. de M. Demuy, cap.

(Signé) De Sabrevois, de Boucheruille, marguerite Boucher, R. De la Saudrays, P. C.

—12 mars,—*Jacques,* fils de Jacques Viger et de Marie Lagardelette, par. Moyse Hilarest Maître charpentier pour les batteaux du Roy ordinairemeni habitué a uillemarie, mar. Cath. Moitié femme de Jean Poirier.

(Signé) Moyse hilerest, R. De la Saudrays, P. C.

1696, le 19 juin.—Monsieur Volant Prestre curé de Repantigny et autres lieux circonuoisins en l'absence de Moy curé de Boucher-eille a baptisé dans l'église Paroissialle Charles Ménard ne du iour Precedent de Jan Bapt. Menard dit belle Rose, et delizabeth Valiquet son espouse hbts du tramblay, Paroisse de Boucheruille son Parain a été Mr Gloria Sergent de la Compie de Mr. de Leuilliers, Sa Marraine a été Catherine Charles fille dEstienne Charles et de Magdelaine niel son espouse aussi hbts du tramblay.

23 aoust.—*Marie-Joseph,* fille d'Ecuyer Jacques Charles de Sabreuois lieut. en pied de la comp. de Mr de Muy, et de Delle Janne Boucher; par: Mr. de Boucheruille; mar: Louyse Boucher tante de l'enfant.

12 nou.—Bapt. *par. Monsieur Prial faisant les fonctions curiales à Boucheruille en mon absence de moy sousigné, etc. de Ignace-Séraphin,* enf, d'Ignace Boucher Sieur de grosbois et de Delle Marie Marguerite la Valterie; par. Pierre Boucher ecuyer Sieur de Boucheruille; mar: dalle Janne creuier sa famme.

23 nov.—Parrain; thomas du hamel soldat de la Comp. de Mr. Cabana.

1697, 15 janu.—Par; Beniamin Deuiliers (Le gardeur de Villiers) ensgne en pied de Mr. de Leuiliers, (Ch Petit Le Villiers.)

29 Janu,—Par: Jan Maussard dit la Brisée, soldant de la Comp. de Mr. de Muy.

20 mars.—*Jacq-Marie,* fils de Jan. Bapt. Menard et de Charlotte Estienne;—par: Mr. de Levaucourt ens. en pied de Mr. de Longueil; mar: dalle. therèse Migeon famme de Mr. Juchereau lieut. gén de l'isle de Montréal, (Charles Juchereau de Beaumarchais, " Saint-Denis," conseiller du Roi.

7 juin.—*Catherine,* fille de Jan Boucher Sieur de Monbrun, et de demlle françoise Charet, par; Mr. Boucher Seignr. de Boucheruille; mar: demlle Jane creuier son espouse.

(*A Continuer sur la 3e page du couvert.*)

DERNIERES VOLONTÉS DE M. BOUCHER.

" Mes dernières volontés."

1o *Sentiments et Vues de M. Boucher, seigneur de Boucherville.*

" Considérant que la mort est certaine et l'heure incertaine, me voyant déjà dans un âge fort avancé, et voyant d'ailleurs que j'ay des Enfans encore jeunes et que la coutume de ce pays est que, dès qu'un homme est mort, les enfans les plus âgés demandent que leur bien soit partagé, et que d'ordinaire la part des plus jeunes s'en va à leur nourriture et entretien, quoique les ainés les fassent servir comme des valets et souvent même les traitent plus mal, sans considérer qu'ils ont été élevés eux-mêmes aux dépens de la maison et du bien commun, il semble que les pauvres petits misérables ne soient rien en comparaison d'eux ; d'ailleurs, une femme demeurant veuve, ils la tracassent avec leur inventaire et leur partage ; de plus, considérant qu'il y a quelques dettes, je souhaite qu'elles soient payées préférablement à tout. Cependant, prévoyant que si l'on partageoit ma seigneurie, il y aurait de l'inconvénient, pour toutes causes ci-dessus mentionnées. Pour remédier donc à tout, autant que je le puis, je dresse l'acte qui suit, où je déclare mes Dernières Volontés qui sont telles qui est: Que si Dieu m'appelle de ce monde sans que j'aye le temps de parler et de mettre ordre à mes affaires, ma dernière volonté est que les choses demeurent comme elles sont, et que ma femme les fasse valoir comme j'ay fait jusqu'à présent, tant que les dettes soient payées et les Enfans élevés; ne prétendant pas qu'aucun de mes enfans trouble leur mère, mais bien au contraire, je les prie tous et les conjure de luy aider en tout ce qu'ils pourront. Et en cas que quelqu'un d'eux eût de l'argent, s'il en veut prêter pour payer les dettes, je prétends qu'il lui soit rendu, assigné sur la Seigneurie de Boucherville, afin qu'il soit remboursé comme à un Étranger. Et en cas que ma femme vint à mourir, avant que les dettes soient acquittées les ainés élèveront leurs frères. Je souhaite et prétends que l'ainé, ou un des autres frères se charge du soin de la ditte Seigneurie, jusqu'à ce que les dettes soient payées et les enfans élevés ; et celui-là rendra compte à trois ou quatre des autres. Et en cas que pas un d'eux s'en voulût charger, le tout sera mis en vente et à ferme, pour payer comme dit est. Et en cas que ma femme se remariât, alors je consents que tous les biens soient partagés, afin qu'elle ait ce qui luy appartient, et qu'elle en puisse jouir et en faire ce qu'elle voudra."

" Si quelqu'un de mes Enfans, soit fils ou fille, ou gendre, s'opposent à mes dernières volontés, je leur déclare que mon bien est à moy, l'ayant eu d'acquit et non de patrimoine ; ainsi je ne luy donne rien, et je prétends et entends qu'il n'entre dans aucune part de ce que je laisse en mourant ; mais que le tout soit partagé entre ceux de mes Enfans qui auront été bien obéissants et qui au-

ront mis en exécution mes dernières volontés, que je leur fais entendre par le présent papier. "

" Je leur donne de plus ma bénédiction, et je prie Dieu de les bénir et toute leur famille : au contraire, je prie Dieu de châtier ceux qui s'opposeront à mes dernières volontés, marquées ci-dessus. "

" Fait à Boucherville, ce 6 Août 1688 "

"BOUCHER. "

2o Les Adieux du Grand Père Boucher,

" Au nom du Père, du Fils et du St. Esprit. "

" Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foy et religion catholique, Apostolique et Romaine. Je laisse le peu de bien que j'ay à mes pauvres enfans, auxquels je recommande : premièrement, de prier Dieu pour le repos de mon âme, 2o d'avoir soin de payer ce qui se trouvera estre dû lorsque je mourrai : 3o d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien, la supporter et deffendre contre tous ceux qui voudroient lui faire de la peine. Enfin, rendez-lui les devoirs de bons enfans et assurez-vous que Dieu vous en recompensera. 4o Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. [illegible] vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront fait[illegible] vos frères et sœurs. Aimez-vous les uns et les autres le [illegible] dans la vue de Dieu, vous souvenant qu'il faudra tous faire ce que je fais, c'est-à-dire mourir et paraître devant Dieu, pour y rendre compte de vos actions ; ne faites donc rien dont vous ayez sujet de vous repentir."

" Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très-bien acquis. J'ai fait ce que j'ay pu pour vous en laisser davantage, je n'ai rien négligé pour cela, n'ayant fait aucune folle dépense, vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le maître, ne m'en a pas voulu donner davantage. Je vous laisse bien des personnes de rang, de distinction et d'honnêtes gens pour amis ; je ne vous laisse aucun Ennemy de ma part, que je sache, J'ay fait ce que j'ay pu pour vivre sans reproche, tâchez d'en faire de même. Obligez autant que vous pourrez tout le monde et ne désobligez personne, pourvû que Dieu n'y soit point offensé. Ayez toujours, mes chers Enfans, la crainte du Seigneur devant les yeux et l'aimez de tout votre cœur."

" C'est à vous, MA CHÈRE FEMME, que je parle à présent."

" Continuez d'aimer vos Enfans, mais aimez-les également, comme j'ay fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour et qui ont plus de respect, sans intérêt, ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paroisse aux yeux des autres ; parce que ceux qui font moins leur devoir envers nous

sont les moins vertueux et par conséquent plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites ce que vous pourrez en secret pour le reconnaître. Priez et faites prier pour ma pauvre âme. Vous scavez combien je vous ai aimée et tous vos parens pour l'amour de vous. En écrivant cecy je m'examine sur le tems que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée ; mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur."

"A MONSIEUR DE MUY." (1)

"Je vous prie, Monsieur, comme un homme d'esprit, de vouloir bien contribuer à maintenir la famille en bonne intelligence. Vous scavez, Monsieur, que vous m'avez souvent dit, que vous vouliez vivre et mourir mon ami, et que vous me donneriez des preuves dans toutes les rencontres. En voicy une occasion. Je scais qu'il n'appartient qu'à une âme aussy généreuse que la vôtre, de servir un ami après sa mort ; c'est quelque chose de grand, puisque c'est le servir sans intérêt. C'est ce que j'attends de votre générosité, et je meurs dans cette confiance que vous travaillerez de tout votre pouvoir à maintenir tous vos beaux-frères et belles-sœurs dans l'union, et que vous ferez tout votre possible pour qu'il n'y ait aucune brouillerie entre eux. Je leur ordonne d'avoir beaucoup de confiance en vous et de déférence pour vos sentiments."

"A TOUS EN GÉNÉRAL."

"Je vous parle à tous, mes chers Enfans. Voulez-vous que Dieu vous bénisse ? tenez-vous en paix les uns avec les autres et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir : ce qui pourrait arriver dans le partage du peu de bien que je vous laisse. C'est si peu de chose que cela n'en vaut pas la peine ; mais si par malheur, ce que je ne crois pas, il arrivoit quelque difficulté entre vous, prenez deux ou trois personnes de vos amis des plus gens de bien et leur remettez tous vos intérêts entre les mains, et passez-en par où ils jugeront à propos ; vous souvenant qu'un méchant accord vaut mieux qu'un bon procès. Souvenez-vous encore que le meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est de conserver la crainte de Dieu. Ayez confiance en sa bonté et il vous donnera ce qui vous est nécessaire. Faites du bien à tout le monde, pour l'amour de lui ; ne faites de mal à personne autant que vous le pourrez. C'est Dieu qui m'a donné le peu de bien que je vous laisse ; il m'en a assez donné pour vivre honorablement avec les honnêtes gens ; il vous en donnera aussy autant qu'il vous sera nécessaire, et à vos enfans ; je l'en prierai de tout mon

(1) M. Nicolas Daneau, seigneur de Muy, chevalier de St. Louis, capitaine d'une compagnie d'un détachement de la marine, gouverneur de la Louisiane, marié à Melle Marguerite Boucher. Leur fille *Marie-Charlotte*, ursuline, dite Ste. Hélène, Québec.

cœur, s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté. Faites réflexion qu'il y a bien des personnes qui se fatiguent jour et nuit, pour amasser du bien pour des gens qui se moqueront d'eux après leur mort. Il faut faire ce que l'on peut pour en amasser; ne négliger aucune occasion; mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et de notre honneur. Plus-tôt vivre pauvre, plus-tôt mourir, que de rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous vivez dans sa crainte, il aura soin de vous."

" Fuyez toutes sortes de débauches et faites en sorte que vos enfans ne le soient pas. Souvenez-vous de cette parole du Sauveur: "que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il pert son âme." La vie est courte, mais l'éternité ne finit jamais. Je ne m'étends pas davantage, vous êtes assez instruits de vos obligations de Chrétiens; mettez en pratique ce que vous sçavez, et vous serez sauvés. Soyez charitables et aumôniers autant que vous le pourrez. Faites-vous le plus d'amis qu'il vous sera possible, mais préférez toujours les gens de bien; parce que les personnes qui vivent dans la crainte de Dieu vous peuvent beaucoup servir par leurs prières, conseils et bons exemples, au lieu que les libertins font tout le contraire; il ne s'y faut même fier que de bonne sorte. Il arrive souvent que l'intérêt ou la défiance fait qu'ils n'agissent pas sincèrement avec vous, et qu'ils vous disent souvent le contraire de ce qu'ils pensent. Il faut avoir la simplicité de la Colombe, mais en même temps la prudence du serpent. Il est rare d'en trouver un avec qui on puisse agir à cœur ouvert, à moins qu'il ne soit véritablement vertueux: pour lors, vous pouvez lui ouvrer votre cœur, sans crainte d'être trompé. Mais prenez garde qu'il y a bien des hypocrites, qui sont malaisés a connoître. Tout ami intéressé il ne s'y faut pas fier. On peut pourtant quelquefois s'en servir dans la grande nécessité, mais toujours avec défiance, sans toutefois le faire paroître."

" Lisez le plus que vous pourrez de bons livres, et quand vous en trouverez qui vous donnent de bonnes instructions pour l'état où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas de les lire une fois, mais tâchez de les posséder. Ceux que Dieu a appelés dans l'état du mariage pourront lire la *Famille Sainte* par le Père Cordier, jésuite. les *Conseils de la Sagesse* et autres semblables."

" Adieu donc, mes pauvres Enfans pour un peu de tems, parceque j'espère que nous nous reverrons dans le Paradis, pour louer Dieu pendant toute l'éternité sans jamais être séparés. C'est là où nous nous entretiendrons cœur à cœur; c'est pour cela que je conjure ceux qui ressentiront quelque affliction de notre séparation, de faire réflexion que ce n'est que pour peu de tems, et que nous nous réunirons bientôt; d'ailleurs, que ne vous étant plus utile à rien, il ne se faut pas tant affliger; la perte n'est pas grange. Ainsi, je vous dis adieu, comme celui qui s'en va devant vous vous attendre. Priez Dieu pour moi, je le feray pour vous. Comme je ne sçais quand je mourray, ni la manière, et que j'ignore si j'auray le tems de vous parler, c'est pour cela que je le fais y, de crainte de ne pouvoir le faire dans ce tems là."

" Je commence par vous, ma chère Femme."

" Je vous dis adieu." " Souvenez-vous combien je vous ai aimée. Priez Dieu pour moi et songez à vous préparer à la mort. Vous êtes aagée et par conséquent ne pouvez pas tarder à me suivre. D'ailleurs, il ne faut pas se laisser surprendre. Réparez par vos bons exemples les mau' ais que j'ai donnés."

"Et vous mon fils De Boucherville," (1)

" Je vous dis adieu. Ne vous affligez pas de notre séparation. Je dis aussi adieu à votre femme et à vos enfans. Priez tous le Seigneur pour moi, je le ferai pour vous. Je vous recommande trois choses, 1o de vivre dans la crainte de Dieu, 2o de continuer à y élever vos Enfans, 3o de vivre en homme d'honneur, et que rien ne paroisse en vous que d'honnête homme. Vivez en paix avec vos frères et sœurs. Vous êtes l'ainé, agissez en père de famille et que l'intérêt ne vous fasse jamais rompre avec eux. Souvenez-vous que Dieu a soin de ses serviteurs, mais surtout des pacifiques et miséricordieux. Je vous donne ma bénédiction et à tous vos enfans que j'aime tendrement comme aussi votre femme pour qui j'ai bien de la considération, et que je n'oublieray pas devant Dieu."

"Dites à votre sœur de Varenne (2) que je lui dis adieu et à tous ses Enfans, que j'aime et que j'ai toujours aimés. Je leur donne et à elle ma bénédiction. Je les exhorte tous à vivre dans la crainte de Dieu et de s'entre aimer les uns les autres comme Dieu et la bienséance le demandent."

" Vous direz à votre frère de Granpré, (3) Major des Trois-Rivières que je lui dis adieu, à sa femme et à ses enfans; que je leur donne ma bénédiction; qu'ils prient Dieu pour moy et qu'ils ne s'affligent pas de notre séparation, qui ne sera que pour un tems. La vie est courte. Je le conjure de travailler de tout son possible et d'employer son esprit et son crédit à maintenir la paix et l'union dans la famille. Je le prie de continuer à vivre dans la crainte de Dieu et en homme d'honneur, comme il a fait jusqu'à présent."

" Adieu mon fils De Grosbois. (4) " Vous savez combien je vous ai aimé, n'en soyez pas ingrat, mais priez Dieu pour moi en reconnaissance. Ne vous affligez pas de ce que je vous quitte; Dieu le veut et il est tems de partir. Je ne suis plus utile à personne en ce monde; j'y suis à charge aux autres et à moy-même. Je vous donne ma bénédiction, à votre femme et à tous vos enfans, à qui je dis aussi adieu. Vivez tous dans dans la crainte du Seigneur. Continuez de tout votre pouvoir à conserver la paix entre

(1) **M. Pierre Boucher, marié à Melle Charlotte Denis, veuve de M. Pierre Dubraché, sieur Dupas. Leurs filles *Louise* et *Marie-Angélique*, rel. cong. N. D. toutes deux sous le nom de *Ste. Monique*.**

(2) **Melle. Marie Boucher, mariée à M. Réné Gauthier, chevalier, seigneur de Varennes, de Tremblay, etc. et gouverneur des Trois-Rivières en 1669, leur fille *Anne-Marguerite*, rel. Ursuline.**

(3) **M. Lambert Boucher, sieur de Grandpré, maj. des Trois-Rivières.**

(4) **M. Ignace Boucher, sieur de Grosbois.**

vos frères et sœurs ; que l'intérêt ne soit jamais cause de votre désunion."

"Je dis adieu, à ma fille (1) LeGardeur, à son mary et à tous ses enfans auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère Fille, que je n'aye bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez Mr. LeGardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille Qu'il se souvienne que Bienheureux sont les pacifiques. La vie est courte l'eternité bien longue puisqu'elle n'a pas de fin. Servez bien Dieu, en remplissant fidellement tous les devoirs de votre état."

"Adieu, ma fille De Muy, (2) adieu à tous vos enfans à qui je donne comme à vous ma bénédiction. Je prie de tout mon cœur, le Seigneur qu'il vous donne tout ce qui vous est nécessaire en ce monde et le Paradis en l'autre. Je demande la même grâce pour Mr. De Muy. Priez Dieu pour moi qui vous aime tendrement."

"Je prie derechef Mr. De Muy de se souvenir qu'il m'a promis d'accommoder les petits différents qui pourroient noître dans la famille. Souvenez-vous, Monsieur, que Dieu vous a donné de l'esprit et du talent pour cela ; de plus, vous êtes homme d'honneur et de parole ; ce qui fait que je fonde beaucoup sur vous."

"Mandez à votre frère le Curé de St. Joseph (3) que je lui dis adieu ; qu'il se souvienne de moy au St. autel et que je lui donne de tout mon cœur, ma bénédiction. Il peut beaucoup contribuer à maintenir la paix et l'union dans la famille ; qu'il y travaille ; je l'en prie très instamment."

"Adieu, mon cher fils de Monbrun, (4) adieu à votre femme et à vos enfans. Je vous donne à tous ma bénédiction. Priez Dieu pour moy. Vous sçavez que je vous ay toujours beaucoup aimés ; je sais que vous m'aimez réciproquement et que par conséquent vous aurez de la douleur de ma mort ; mais je vous conjure de ne point vous affliger ; cela ne serviroit qu'à intéresser votre santé. Songez que vons avez une famille qui a besoin de vous ; d'ailleurs, vous ne perdez rien en me perdant. Je vous seray plus utile auprès de Dieu, s'il me fait miséricorde, comme je l'espére de sa bonté."

"Adieu mon cher Fils De Lapérière (5). Je sais combien vous m'aimez et que notre séparation vous sera bien sensible, mais consolez-vous et dites souvent : Dieu l'a voulu de la sorte... que son saint nom soit béni. Priez le Seigneur pour moi. Je ne vous en dis pas davantage, vous sçavez mes sentimens. Jevous donne ma bénédiction, et je prie le Seigneur qu'il vous donne la sienne. Craignez Dieu et fuyez le péché."

(1) Melle. Madeleine Boucher, mariée à M. Pierre-Noël LeGardeur de Tilly, conseiller au Conseil souverain et lieutenant des troupes de la Marine.

(2) Melle Marguerite Boucher, plus haut, (page 387.)

(3) M. Philipp Boucher, Curé de St. Joseph de Levis.

(4) M. Réné-Jean Boucher, Seigneur de Montbrun, capitaine dans un détachement de la marine, commandant toute la milice de la côte du sud.

(5) M. Réné Boucher, sieur de Lapérière.

" Adieu ma chère fille De Sabrevois (1) dites à Mr. DeSabrevois que je lui dis aussy adieu et à votre fille ; je vous donne ma bénédiction. Vivez toujours dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché, Priez le Seigneur pour moy, je le ferai pour vous. Je conjure Mr. De Sabrevois de continuer à conserver la paix et l'union dans la famille. "

" Adieu, ma chère fille Boucher (2). Je suis fâché de vous laisser, sans que vous soyez pourvue. Vous sçavez que ce n'est pas ma faute, et qu'il n'a dépendu que de vous. Dieu aura soin de vous et vous servira de père. Vous avez votre mère, qui vous aime beaucoup. Priez Dieu pour moy, je le prierai pour vous. Je vous donne ma bénédiction et vous laisse sous la protection de la sainte Vierge."

" Mandez à votre frère Boucher (3) prêtre du séminaire de Québec que je lui dis adieu, que je lui donne ma bénédiction, ; qu'il prie Dieu pour ma pauvre âme, surtout au saint sacrifice de la messe. Je ne lui donne aucune instruction, parce qu'il en sait assez et plus que moi. Qu'il continue comme il a commencé, et qu'il contribue à faire régner la paix et l'union dans la famille.

" Adieu, mon fils De Niverville. (4) Je vous donne ma bénédition. Ayez bien soin de votre chère mère, qui vous a tant aimé, et qui vous aime encore tendrement. "

Adieu, ma chère fille de St. Pierre (5), adieu, ma chère Enfant. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi, je vous en prie, et ne vous affligez pas quand on vous portera la nouvelle de ma mort, au contraire réjouissez-vous de ce que Dieu m'a appellé à lui, et délivré par sa bonté des misères de cette vie. Je sais que cela sera difficile, parce que vous m'aimez trop, et que d'ailleurs votre naturel tendre et affectueux vous cause bien de la peine dans de semblables rencontres. Si vous m'avez aimé plus que vos frères et sœurs, j'ai aussy eu bien de la tendresse pour vous et j'en aurai toute l'éternité. J'ai dessein de vous écrire une lettre particulière pour vous dire adieu ; votre attachement pour moi mérite bien cela, je la ferai à mon retour de Québec, si Dieu me fait la grâce de faire ce voyage. Je fais cecy d'avance, de crainte d'être surpris par la mort, sachant bien que ce vous sera, et à tous vos frères et sœurs, une consolation, surtout à ceux qui ont plus de tendresse pour moi, de voir que j'ay eu le soin de leur dire adieu, devant que de sortir de ce monde. "

" En cas que je mourrusse subitement, ni sans pouvoir parler, je donne à ma fille de St. Pierre mon Reliquaire d'argent que je porte sur moi. Il y a bien des Indulgences appliquées dessus, mais elles ne lui peuvent plus servir ; elle en poura faire mettre d'autres.

(1) Melle. Jeanne Boucher, mariée à M, Jacques-Charles Sabrevois de Bleury, lieutenant de M. de Muy.

(2) Melle. Louise Boucher morte fille par choix d'état

(3) M. Nicolas-Michel Boucher, curé de la paroisse de St. Jean-Baptiste, Ile d'Orléans.

(4) M. Jean-Baptiste Boucher, sieur de Niverville, seigneur de Chambly.

(1) Melle Geneviève, Boucher, religieuse Ursuline de Québec.

Comme c'est tout ce qui me reste, à donner, il est bien juste que je le donne à celle qui m'a tant témoigué d'affection, et qui a toujours eu pour moi un si tendre attachement, pendant que j'ai vécu en ce monde. "

" Aux autres je leur laisse le peu de bien que Dieu m'a donné, à condition toutefois qu'ils prieront et feront prier Dieu pour moi. Je leur demande à chacun dix messes, sans compter les prières qu'ils feront ; c'est bien la moindre chose qu'ils puissent faire pour le repos de mon âme. Je leur en demande autant pour leur mère, à qui ils ont tant d'obligation. "

"Du 18 d'Aout (1). J'ai cru devoir ajouter icy que ma femme et moi avons fait un Testament, (1) lequel nous ne souhaitons pas qui soit ouvert qu'après la mort du dernier vivant, à moins qu'il ne survint quelque chose qui obligeât à l'ouvrir plus tôt, ou pour quelques raisons que nous n'avons pu prévoir. Mais quoiqu'il puisse arriver, qu'on n'y change absolument rien de nos intentions, qui sont de vous faire vivre en paix, et d'empescher que vous ne plaidiez les uns contre les autres. Nous avons tâché d'y garder l'égalité en tout ; cependant, s'il paroit que quelqu'un soit plus avantagé, souvenez-vous que vous êtes tous frères at sœurs, et qu'il ne se faut pas porter envie les uns aux autres."

" Ce n'a pas été notre intention d'en gratifier les uns plus que les autres, mais, quand cela serait, nons avons droit de le faire, étant maîtres de notre bien. "

" Tout notre désir, en vous laissant ce que nous avons et que Dieu nous a donné, c'est que vous vous en serviez à la subsistance de vos familles et à entretenir la paix et l'union entre vous. "

" Je ne doute pas que si quelqu'un de vous la veut troubler, Dieu l'en punisse : je l'en prie et l'en prierai de tout mon cœur. "

" Boucher. "

NOTES.

La 2de partie des " Dernières Volontés " de M. Boucher, ou ses Adieux (p. 385) est sans date, tandis que la 1re partie ou *ses sentiments et vues*, porte celle du 6 août 1688. Et comme l'addition à ces *Adieux* (de la p.392) porte aussi la date du mois d'août (le 18) on pourrait conclure que les " *Adieux,* " et les "*Sentiments et vues* " ayant le titre commun de " *Dernières Volontés, etc,* " les *Adieux* sont aussi de 1688. Ce serait une erreur. Ces deux parties bien distinctes d'un même M. S. ont incontestablement été écrites à deux époques différentes, et voici notre raison pour le dire. Dans la *2de partie,* M. Boucher fait ses *Adieux* à sa fille *Geneviève,* sous son nom de religion de *St. Pierre,* car il faut observer ici, que Melle. Geneviève Boucher prit ce nom de St. Pierre, en entrant aux Ursulines de Québec, or, d'après les "régistres

(1) Quelle année ? Voir note.

de cette Communauté " Mademoiselle Geneviève Boucher est *entrée au Noviciat le* 10 *de Juin* 1694 et *n'a fait profession* (sous le nom de St. Pierre,) *que le* 18 *septembre* 1696 " Telle doit donc être à peu près, la date des *Adieux*, 1696, tandisque celle des *Sentiments et vues* demeurera 1688.

"Naissance de Geneviève
Boucher notre fille."

Observation.

Ce troisième M, S. de M. Boucher fait ordinairement *suite* à ses *Adieux*, dans toutes les copies de ce dernier Écrit, que nous avons vues : tous deux pourtant ne peuvent pas être de même date. Ses *Adieux*, parce que nous en avons dit dans la *Note* plus haut, doivent être de 1696, ou plus tard même ; mais, les mots " en cas que je meurre *devant que vous ayez l'usage de raison* " et ceux " *quand vous serez en âge de choisir un état de vie* " qu'on lit dans le *M. S.* de la "Naissance etc," indiquent certainement que M. Boucher s'adresse ici à un jeune enfant. Melle. Geneviève Boucher est née en 1676 comme on va voir, et son père la consacrait à Dieu à l'instant même de sa naissance, Cette circonstance n'aurait-elle pas été l'occasion de l'Ecrit qu'on va lire ? et ne devrait-elle pas même en fixer la date ? Porté que nous sommes à le croire, d'après les antécédents déjà connus de M. Boucher, toujours en garde contre les surprises de la mort, nous n'hésitons point à dire que l'Ecrit suivant doit être daté, "Boucherville 19 *août* 1676" *ou environs.* "

3o. " Naissance de *Geneviève*
Boucher, notre fille."

Elle vint au monde le dix neuf d'Aoust de l'année mil six cent soixante et seize, sur les six heures du soir, un mercredy, dixième de la lune. Nous l'avons présentée à Dieu par les mains du Père Régis, de la compagnie de Jésus, que je prie de vouloir bien estre son protecteur et deffenseur. Elle fut baptisée le trente du même mois par Mr. Caumont, notre curé, et tenue sur les fonds de baptême par Mr. et Mme De Repentigny, et nommée Geneviève. (1)

" Comme je ne sais pas ma chère Fille, quand je vous quitteray et que Dieu m'appellera à lui, voicy ce que je vous recommande en cas que je meurre devant que vous ayez l'usage de raison." "Premiérement, d'être bien dévote, de vous recommander souvent à votre protecteur le Père Régis. C'est un homme mort en odeur de sainteté et qui fait beaucoup de miracles. J'espère qu'il vous obtiendra la grâce d'être une bonne servante de Dieu et de la Ste. Vierge. Je vous recommande, ma chère Enfant, une grande dévotion à Jésus, Marie et Joseph, à votre bon Ange et à votre patronne Ste. Geneviève. Quand vous serez en âge de choisir un état de vie, recommandez bien l'affaire à Dieu et à la Ste. Vierge. Priez le Père Régis de vous obtenir les lumières nécessaires pour une affaire si importante. Prenez conseil de quelqu'homme de bien et suivez ce

(1) Toutes ces dates ont été vérifiées aux " Registres de Boucherville "

qu'il vous dira, après que vous luy aurez fait connoître le fond de votre âme : mais, dans quelque état que vous soyey, tâchez d'acquérir la perfection du dit état. Souvenez-vous toujours que vous n'êtes en ce monde que pour servir Dieu et pour travailler à votre salut. Pour cet effet, fuyez toute mauvaise compagnie ; aimez les gens de bien, parcequ'ils sont Serviteurs de Dieu. Soyez charitable, humble, chaste, patiente et dévote. Aimez la lecture des bons livres, mais fuyez la lecture des mauvais. Evitez la compagnie des libertins, qu'il faut plus fuir que le diable."

" Aimez et honorez votre mère ; soyez luy bien obéissante. Aimez tous vos parents, mais surtout vos frères et vos sœurs. Parmy vos parens, chérissez spécialement ceux qui font profession d'estre serviteurs de Dieu. Priez pour moi, ma chère Enfant qui vous ai tant aimée et qui vous aimerai dans toute l'éternité, où j'espère que nous jouirons ensemble de notre souverain bien, me promettant de sa miséricorde qu'il nous donnera son St. Paradis. C'est à quoy il faut travailler, ma chère Fille, tant que nous serons en ce monde.

" Je vous écris cecy d'avance, de crainte d'être surpris devant que vous soyez en âge que je vous puisse faire connoître mes dernières volontés. Courage donc, ma chère Fille, travaillons à servir Dieu et à notre salut, afin que nous puissions le louer ensemble éternellement. C'est ce que j'espére de son infinie bonté et ce que je lui demande tous les jours par les mérites de son cher Fils, mon Seigneur, J. C. et par l'entremise de notre bonne et misericordieuse mère la très Ste. Vierge et du grand St. Joseph. Ainsi-soit-il. "

" BOUCHER. "

RÉGISTRE DE BOUCHERVILLE.

Premiers Baptêmes. (*Suite de la page* 383.)

Page 380.

No, 5—1670, 21 Déc.—Parrain : Jacques de Chambly, seigneur du fort St. Louis (et non du fief), capitaine d'un détachement de la marine ; marraine : Jeanne Barbier, femme de Julien Plumereau dit Latreille, 1672.

11o—1671, 5 fév.—Par., Michel Messier seigneur du cap St. Michel ou de la Trinité ; au baptême de sa fille Jeanne, le 18 juin 1661, on voit qu'il avait été pris par les Iroquois et que l'on ignorait s'il était encore vivant. Jeanne épousa, le 31 janv. 1679, à Boucherville, Ignace Hébert.

25o—26 juillet,—*Anne*, fille de Pierre Picard et de Jeanne Cederet ; p. Jean Forget, m. Marie Besche.

30o—29 oct.—*Clément* fils d'Etienne Charles, et de Mad. Niel.

32o—1672, 23 janv.—*Marie-Anne* f. d'A. Daunet et de M. Richard.

38o—27 avril.—*Jean-Baptiste* fils d'Antoine Coderre dit Emery. et de Marie Desveaux : par. Frs.-Etienne Denison fils de Pierre, mar. Ant. Legrand.

41o—18 juin.—*René*, f. de Thomas Frérot Sieur de la Chenaye, marchand, not. royal, et d'Anne d'Ollery; p. René Rémy, procureur des Peres Jésuites, à Beauport; m. Marie Martin femme de Christophe Février.

42o—30 oct.—*Marie-Madeleine*, fille de Pierre Bourgery et de Marie Boullard; p. Jacques Brunel; m. Madeleine Haneton.

46o—1673, 1 janv.—*Jean*, fils de Jean Bessestre, ou Besset et d'Anne Le Seigneur.

50o—14 ianv.—B -chez Messire Sidrac Dugué, Sieur de Bois Briant, capitaine du régiment de Chambelle, Seigneur de l'ile Ste. Thérèse, établi à Varennes,—de *Marie* fille de Paul Perrot dit Lagorce (et non Laforce) et de Marie Chrétien; p. M. Séraphin Margane, Sieur de la Valterie, lieutenant d'une compagnie du régiment de Lignières; m. Melle Marie Moyen, fe. du dit M. Dugué.

51o—janv.—*Marie*, fille de Frs Pilet et de Françoise Loisel.

52o—5 fév.—*Marie Le Long*, et non Marie le Loup.

55o—22 fév.—*Nicolas* fils de J. Bissonnet et de Mar. Colet.

56o—24 fév.—*Jacques*, f. de J. Reguindeau, et de M. Haneton.

57o—*Marie*, fille de Pierre Martin et de Anne Poitron.

58o—1 mars,—*Joachin*, fils de Lucas Loiseau et de F. Curé.

60o—1 mai,—*Pierre*, fils de Jean Gareau et d'Anne Tailbot; p. Pierre Boucher, seign. de Boucherville; m. Marie Martin, f. de Christophe Fevrier.

62o—14 juin,—*Catherine*, fille de J. Cherlot et de J. Mansion.

63o—4août.—*François*, fils de Pierre Picard et de Jeanne Cederet.

64o—20 août,—*Marguerite*, fille de Jean de Noyen ou Desnoyers, et de Marie Chauvin.

65o—29 Sept.—*Catherine*, fille de Jacques Ménard-Lafontaine et de Cath. Forestier.

67o—17 nov.—*Denise*, fille de Bernard Delpesches et de Marguerite Jourdain.

68o—17 nov.—*Louis*, fils de M. Jean-Baptiste LeGardeur seigneur de Repentigny, et de Marguerite Nicolet, "*auquel pour nauoir* le parrain ny la marraine ici nay pas donné les Ste. cérémonies ny fait les prières de leglise ny imposé le nom lesquelles luy ont été données par Jean baptiste du bois prestre le dixième du mois de Juillet 1674" p. M, Louis de Buade de Frontenac, chevalier, comte de Palluau, IXe gouverneur du Canada, de 1672 à 1682, et XIIème de 1689 à 1698; m. Melle Marie-Anne Le Neuf de la Poterie, femme de M. René Robineau, *Seigneur de la poterie.*

72o—1674, 23 janv.—*Guillaume*, fils de Jean Poirier dit Lajeunesse et de Marie Langlois.

73o—2 fév.—*Catherine*, fille d'Et. Charles, et de Madeleine Niel.

74o—18 fév.—*Denise*, fille d'Ant Daunet et de Marie Richard.

75o—4 mars,—*Charlotte*, fille de Th. Frérost et d'Anne d'Ollery.

76o—3 avril,—*Joseph*, fils de Frs. Pilet et de Françoise Loisel.

78o—7 Mai,—*Claude*, fils de P. Bourgery et de Marie Boullard.

80o—14 juin,—*Marie-Barbe*, fille de Christophe Fevrier dit Lacroix (fils d'honble. M. Eustache) et de Marie Martin (fille d'honble Abraham), p. Pierre Boucher sieur de Boucherville fils de

Pierre ; m. Melle Barbe d'Ailleboust, fille de M. Chs. Joseph d'Ailleboust, sieur DesMusseaux, juge civil et criminel et de Catherine LeGardeur.

83o—29 1674 juil. *Louise*, fille de Jac. Bissonnet et de Mar. Colet.

84o—30 juil.—*Pierre*, fils de Pierre Ratel et de Marie Le maire.

88o—10 oct.—*Jeanne*, fille de Mathieu Binet et d'Anne Bardin.

89o—23 oct.—*Joseph*, fils de Louis Robert-Lafontaine et de Marie Bourgery.

94o—1675, 19 janv.—*Marie-Madeleine*, fille de Jacques-Menard-Lafontaine et de Catherine Fortier.

95o—24 janv.—*Marguerite*, fille de Jean Cherlot-Desmoulins et de Jeanne Mansion.

96o—24 janv.—*Jean*, fils de Jean Plouf (Blouf,) et de Me.-Mad. Guilbœuf.

97o—31 janv.—*Jeanne*, fille de L. Loiseau et de Françoise-Curé.

98o—6 fév.—*Anne*, fille de Jean Gareau et d'Anne Tailbot.

99o—8 fév.—*Marie*, fille de René Dumats et de Marie Le Long.

100o—9 fév.—*Gilles*, fils de Michel Brouillet dit Laviolette et de Marie Dubois.

102o—12 fév.—*Jean*, fils de Jean Bois, (Bau) et d'Etienne Loré.

104o—3 avril,—*Marie-Jeanne*, f. de J. Reguindeau et de M. Haneton.

105o—29 avril,—*Marie-Madeleine*, fille d'André Barsa et de Françoise Pilois.

106o—23 mai,—*Pierre*, fils de Jacq. Lussier et de Cath. Clerice.

108o—6 oct.—*Ignace*, fils de Pierre Bourgery et de Marie Boulard ; p. Ignace Boucher ; m. Jeanne Boucher fille de Pierre.

110o—1676, 14 janv.—*Toust* f. de P. Joffrion et de M. Briand.

112o—5 fev.—*Michel*, fils d'Etienne Charles et de Mad. Niel.

113o—12 fév.—*Marie*, fille d'Ant. Coderre-Emery, et de Marie Desveaux.

114o—13 fév.—*Marie-Mad.*, f. de Jn. Cherlot et de Jne. Mansion.

115o—1 mars,—*Jean*, fils de Jacq. Bissonnet et de Mad. Colet.

118o—22 juin,—*Marie-Anne*, fille de Christophe Fevrier dit Lacroix et de Marie Martin.

119o—22 juin,—*Jeanne*, fille des mêmes.

120o—30 juin,—*Pierre*, fils d'Ant. Daunet et de Me. A. Richard.

121o—16 juil.—*Françoise*, f. de Ls. Lamoureux et de F. Boivin.

122o—7 août,—*Bernard*, fils de P. Boisseau et d'Anne Foubert.

123—16 août,—*Me-Madel.*, f. de Frs. Seguin et de Jeanne Petit.

125—30 août.—*Suzanne*, fille de Jean De Noyon et de Marie Chauvin.

126—4 oct.—*Thérèse*, fille de Jacques Menard-Lafontaine et de Catherine Fortier.

128—1677, 14 janv.—*Marguerite*, fille de Denis Véronneau et de Marguerite Bertault.

129—18 janv.—*Barbe*, fille de Frs. Pilet et de Françoise Loisel.

130—22 janv.—*Catherine*, fille de J. Lussier et de Cath. Clerice.

134—27 fév.—*Pierre*, fils de P. Bourgery et de Marie Boullard.

135, 1677, 15 mars,–*Madeleine*, fie. de J. Gareau et d'Anne Tailbot.
139—30 avril,—*Roger*, fils de L Loiseau et de Françoise Curé.
140—6 fév.—*Marie-Franç.*, fille de Dés. Viger et de Cath. Fortier.
142—20 juil.—*Paul*, fils de Pierre Picard et de Jeanne Cederet, p. Jean-Paul LeGardeur fils de Jean-Bte. LeGardeur de Repentigny; m. Jeanne Beauchamp f. de Ger. Gauthier dit St. Germain.
143—21 juil.—*Marguerite*, fille d'An. Barza et de Franç. Pilois.
145—1 août,—*Jean-Baptiste*, fils de Pierre Abiron et de Marie-Anne Desperray dit Charpentier p. Jean-Bap. Fleuricour, not. roy.
146—2 août,—*Pierre*, fils de J. Reguindeau et de Mad. Haneton.
147—12 août,—*Madeleine*, f. de Math. Binet et de M. A. Le Roy.
148—17 août,—*Pierre*, f. de P. Bougret et de M. C. Etienne.
149—24 août,—*Michel*, f. de Math. Colin et de JacquelineLabre.
150—21 sept.—*Geneviève*, fille de Jean Plouf et de Madeleine Guilboeuf; par. André Jaret, Sieur de Beauregard; mar. Marie Perrot, femme de François de Jarret de Verchères.
151—26 oct.—*Marguerite*, fille de André Jarret Sieur de Beauregard et de Marguerite Anthiaume; par. Michel Messier, Seigneur du cap St. Michél ou de la Trinité; mar. Marie Perrot femme de Frs. Jarret, Seigneur de Verchères.
152—26 oct —*Michel*, fils de Pierre Geoffrion et de Marie Briau; par. Michel Messier Seigneur du cap St. Michel ou autrement de la Trinité, mar. Marie Perrot sa femme.
153—6 oct—B. "chez M. de Repentigny, deux enfants sauvages, l'un *Louis*, par. Louis d'Ailleboust sieur de Coulonges; mar. Marie Chrètien femme de Paul Perrot dit Lagorce; l'autre *Alexandre*, par. Alexandre Le Gardeur Sieur de Montesson, lieutenant, tué par les Iroquois et inhumé le 22 juillet 1672, à Montréal sur le lieu même du combat.
Fin des baptêmes pour les dix premières années, 1668 à 1678.

BAPTÊMES.

1678.—Janv,—*Marie Charlotte*, fille de Jean Vinet et de Jeanne Etienne.
—7 fév.—*François*, enf. de Paul Perrot et de Marie Chrétien.
—24—*François*, enf de Louis Robert et de Marie Bourgery.
—27—*Marie-Françoise*, fille de Pierre Chagnon et de Noelle Quirimond.
—3 mars.—*Jacques*, enf de Jacques Bissonnet et de Marg. Colet.
—30—*Catherine*, fille de Charles Martin et de Catherine Dupuis.
—5 avril,—*Marie-Anne*, fille de J. Letellier et de Marie Gratiot.
—2 sept.—*François*, enf. de Jean de Noyon et de Marie Chauvin.
—4—*Suzanne*, fille de Jacques Brunet et de Suzanne Bertault.
—4—*Anne*, fille de Ls. Lamoureux et de Françoise Boivin.
—15—*Claude*, enf. de C. Fevrier-Lacroix et de Marie Martin.
—18—*Prudent*, enf. de Jean Gareau et d'Anne Tailbot.
—18—*Jacques*, enf. de Jacq. Lussier et de Cath. Clérice.
—24—*Madeleine*, fille de Claude Jodoin et de Anne Thomas, mar. Madeleine Boucher, fille de Pierre.

1678 12 oct.—*Marie-Anne*, fille de Claude Coignac dit Lajeunesse et de Françoise Simon.

— 6 nov.—*Charles*, fils de Chs. Edeline et de Jean. Braconnier.

— 4 déc.—*Antoine*, f. d'A. Daunet et de Me. A. Richard.

1679, 17 janv.—*Madeleine*, fille de Dèsiré Viger et de Cath. Moitié.

—1680, 2 sept.—*Marie*, fille de Louis Robert et de Marie Bourgery; bapt. par M Seguenot prest de S. S., en la chapelle de la pointe aux Trembles en l'absence du prestre de Boucherville."

"de lannée mil sept cent quatreuing—le 17 septembre Je soubsigné missionnaire récollet ay baptisé dans leglyse paroissiale de la Ste. famylle de boucheruille *Marie Joseph* robert née du mesme jour de Joseph robert et de marie Joseph lariué son espouse legitime habitants de la ditte paroisse, le parain a esté Jean-Baptiste boucher et la marajne louyse arnaud de laditte paroisse lesquels ont signé auec moy.

frere mychel Bruslé Recollet missionnaire.

niueruille, Louïse Arnaud.

—4 déc.—*Marguerite*, fille de Jacques Viau dit Lespérance et de Marie-Mad. Plouart; par. Pierre Le Gardeur de Repentigny demeurant de présent à Boucherville.—Mariée le 18 sept. 1699 à Pierre Lussier, à Varennes.

1681, 8 fév.—*Marguerite*, fille de Pierre Bourgery et de Marie Boullard, par. Pierre Perthuis marchand de Montréal; mar. Damoiselle Jeanne Crevier, femme de Pierre Boucher.

—21 avril,—*Michel-René*, enf. de Michel Messier et d'Anne Le Moine; par. René Gaultier Ecr. chevalier, seigneur de Varennes, du Trembly et de plusieurs autres lieux, et gouverneur des Trois-Riviéres, en 1669; mar. Marie Boucher, sa femme.

—23 mai,—*François*, fils de Desiré Viger et de Catherine Moitié.

—9 août,—*Alexis*, enf. de Pierre Picard et de Jeanne Cederet; par. Pierre de Caumont ptr. missionnaire; mar. Marie Messier femme de Jean Le Brodeur dit De la Vigne.

—20—*Pierre*, enf. de Pierre Noël Le Gardeur, conseiller au Conseil Souverain et lieut. des troupes de la marine, et de damoiselle Marie-Madeleine Boucher; par. Pierre. Boucher; mar. Damoiselle Catherine Le Gardeur femme de Pierre Saurel Seigneur de Sorel, officier.

—2 déc.—*Jeanne*, fille de Jean Bau dit Lalouette, ou Le Beau, et d'Etiennette Loré; par. Nicolas Rousselot de la paroisse de N. D. des gardes; mar. Me.-An. Magnan femme de Frs. Le Ber.

—15 déc.—*Michel*, fils de Jean Robin dit Lapointe, juge de la Seigneurie de Longueuill et de Jeanne Charreton,

1682, 19 mars,—*Ignace*, fils de Ignace Hebert et de Jeanne Messier; par. Michel Messier, son gd. père, Sgn. de St. Michel; mar. Adriane Duvivier fe. de Robert Le Cavelier dit Deslauriers.

—23 mars; *Marguerite* Le Moyne fille de Jacques Le Moyne de St. Helène, Seign. de la Trinité de Varennes, et de Mathurine Godé (veuve de Jean St. Père,)—Marguerite fut plus tard sœur dite du St. Esprit de la Congrégation N. D.

1682 9 avril,—*Pierre*, fils de Jacques Bourdon, notaire royal et Marie Ménard-Lafontaine.

—30 sept.—*Marie-Charles*, fille de J.-Bte. Ménard-Lafontaine, procureur des pauvres et contremaître des hospitalières, de Montréal, en 1703, et de Marguerite Etienne.

—17 déc.—*Jacques*, fils de Jacques Hubert dit Lacroix et de Marguerite Godet ; mar. Marguerite Le Moyne fille de Jacques.

1683, 3 fév.—mar : Marie Truteau, fille d'Etienne et d'Adrienne Barbier.

— 1 juil.—par. Pierre Truteau, fils des mêmes.

1684, 23 mars,—mar. Charlotte Truteau, fille des mêmes.

—29 janv.—*Madeleine-Angelique*, fille de Pierre-Noël Le Gardeur et de Mad. Boucher ; p. et m. M. et Mde. P. Boucher.

1685, 23 mars,—*Marie-Anne*, fille de Jean Le Brodeur et de Me. Anne Messier ; par. Jacques Le Moyne, Sgn. de la Trinité ; mar. Anne Le Moyne femme de Michel Messier.

—29 juillet,—par. Charles Le Moyne, ecr. Seign. de Longueuil ; mar. Adrienne Barbier, femme d'Etienne Truteau.

—25 oct.—*François*, fils de Jacques de Martinbault et d'Hélène Valiquet ; par. Frs. Bernard-Claude de Fleutel, seignenr, marquis de Romprey, capt. d'une comp. de 50 hommes ; mar. damelle Marguerite Boucher.

—21 nov—*Louis*, fils de Désiré Viger et de Cath. Moitié ; par. Louis Doré, Ecuyer, cadet de la comp. de M. de Saint Cirque ; mar. Anne Ménard, fille de Jacques et de Cath. Fortier.

—12 déc.—*Jean-Louis* fils de Michel Bourgery et de Marie Boullard ; par : Jean-Louis de Jado Ecr., sieur de St. Cirque de Mallemore, capt. d'inf. dans les troupes du Roy en Canada ; mar : Damelle Louise Boucher.

—2? déc.—*Marguerite*, fille de Pierre Gareau et de Barbe de Montreuil ; mar. Marguerite Le Vigueur, femme de Léonard de Montreuil, gd. mère.

1686, 13 mai.—*César-Marin*, fils de Jacques Bourdon, not. roy. et de Marie Ménard-Lafontaine ; par : M. César Marin Sieur de la Massière, capt. de la comp. de la marine, commandant le fort Rolland, (son fils Ls.-Hector fut le filleul de M. de Callières) ; mar. Jeanne Boucher.

—25 août,—*Marie-Charlotte*, fille de Pierre-Noël LeGardeur et de Madeleine Boucher ; par. Charles Henry de Doligny, Ec. chevalier, marquis de la Grois, lieut. dans la mar,—capt. en 1695.—mar. Mad. Marie Boucher, femme de M. de Varennes, Sgr. de Varennes, gouverneur des Trois Rivières.

—16 sept.—Parrain : Pierre-Louis Des Cloches, Ecr. Sieur de la Renaudière, capt. d'une comp. des Troupes du Roy en Canada ; mar. Marguerite Boucher.

—24 nov.—Parrain : Etienne Truteau.

—2 déc.—*Louise-Marie*, fille de Nicolas Jamus chirurgien de son art, et de Me. Anne Gauthier ; par. Cesar Marin, Ecr. Sieur de la Messière, capt., marraine, Louise Boucher.

1686 4 dec.—Par. Gabriel Dumont, Sieur ae la Blaignac, baron-Seigneur de Blaignac lieut. de M. de Chassaigne, dép. de la marine, marraine Lse. Boucher.

1687, 20 oct.—*Charles*, fils de Charles Le Moyne, 1er baron de Longueuil chevalier de St. Louis, gouverneur de Montréal, administrateur de 1725 à 1726, et de damelle Claude-Elizabeth Soüart,femme de Son Altesse Royale Mad.de France; par.Jacques Le Moyne Ecr. Sieur de Ste. Helène; mar. Anne de Robutel, fille de M. de Saint André de son nom Claude Robutel Sieur de la Noue, Seigneur de l'Ile. de St. Paul.

Nous lisons sur une feuille volante l'acte suivant:

" Je soussigné Gabriel soüart, " Prestre ancien curé de l'Eglise paroissiale de Ville Marie, en l'isle de Montréal certifie auoir baptisé cejourd'huy vingtième d'Octobre mil six cent quateuingt sept auec la permission de Monsieur de caumont Prestre Chanoine de l'Eglise de nostre Dame de Québec et missionnaire faisant les fonctions curiales en la paroisse de Longueuil Charles fils de Charles Le Moyne seigneur du d. Lieu et d'Elisabeth Soüart sa femme qui estoit né le Jour de St. Luc à 8 heures du soir ou enuiron, en présence de Jacques Le Moyne son oncle qui en a esté le parrein, et Damoiselle Anne Robutel, fille du sieur Claude de Robutel seigneur de l'isle de St. Paul la Marreine, et de Jean Baptiste dusereau cadet dans la compagnie de Monsieur de Troyes qui ont signé.

Charles Le Moyne de Longueuil de St. Hélène, anne robutel, G. Soüart J. Baptiste duserreau.

—11 nov.—*Jean-Martin*, fils de Jacques de Martinbault, fermier de M. Boucher, et d'Helène Valiquet; par. Jean Boucher de Montbrun, mar. Jeanne Boucher, tous deux enfans. de Pierre.

—24 oct.—Par. Jacques Denys Ecr. Sieur de la Broquerie enseigne; mar. Anne Ménard, fille de Jacques.

1688, 15 fév.—*Marguerite-Philippe*, fille de M. Nicolas Daneaux, Ecr. Sieur de Muy, capt. d'une comp. d'inf., gouverneur de la Louisiane, et de Marguerite Boucher; par. Mr. Philippe de Vaudreuil (de Rigaud) colonel de toutes les troupes du Roy, en la Nouvelle France, marquis, chevalier de St. Louis, capt. de vaisseau, et gouverneur gén. de toute la Nelle. France en 1704; mar. Jeanne Crevier, femme de M. Pierre Boucher, Sgnr. de Boucherville (Signé) chevalier de vaudreuil, Jeanne Crevier,
p. de caumont, prestre.

—6 sept....Par. Guillaume de Lorimier, Ecr. Sieur des Bord, capt. d'une comp. du dét. de la marine; mar. Geneviève Boucher, (Signé) De Lorimier, geneuiève boucher.

—5 nov.—*Prudent*, fils de Marien Tailhandier Sieur de la Baume, chirurgien de la coste de Boucherville, soldat de la comp. de M. de Muy, not.royal, juge, et de Madeleine Baudry; mar. Madeleine Boucher veufe de deffunt urbain Baudry, uiuant maistre taillandier et demeurant aux Trois Rivières, le père de l'enfant n'a pu assister à la ceremonie.

1689, 18 avril, Par. Monsieur Duclaux, lieut. de la comp. de M. de Saint Jan. (signé Duclaux, *comme témoin*. De Bretonuille.

—11 Juin,—*François-Pierre*, fils de Pierre Boucher Sieur de Boucherville et de Me. Charlotte Denys; par. M. Desiordy, lieut. de la comp. de M. Desgueros.—M. Frs. Desjordy de St George Sieur de Cabanac, capt. chevalier, major et commandant des Trois-Rivières, Seigneur des Iles Bouchard;—mar. Jeanne Boucher (signé) Deiordy, Janne boucher, Duclos.

—7 août.—Marraine, Madeleine Boucher, femme de M. LeGardeur, Ecr. sous-lieut. de la comp. de M. le chevalier d'Aux.—M. Pierre d'Aux, Sieur de Jolliet, chevalier, capt. d'une comp. de la mar. inhumé le 10 avril, 1694, dans l'église des Récollets, à Montréal.

1690, 20 avril, " Par. et Mar.—louys de uarennes Escuyer, sieur de la verandrie (1) et Magd. de uarennes, frère et sœur, enfants de feu Mr. de uarennes gouverneur des Trois-Rivières et de Marie Boucher.

—13 août,—Par. M. de Callières, Escuyer, cheualier gouuerneur de l'isle de Montréal et des lieux circonuoisins; mar. Mme. de uarennes, veufe de feu monsieur de uarennes, gouu. de la ville des Trois-Riuières, (signé) lecheualier De callières, marie boucher.

—29 sept.—Par. Anthoine le Planiol Escuyer, lieut. en pied d'une comp. du dét. de la mar., de la comp de Mr. de la Mollerie.

—6—oct.—Par. Jacques Charles Sabrevois Ec., sieur de Bleury, lieut. en pied d'une comp. du dét. de la m. (signé) De Sabreuois.

1691, 19 avril,—*François*, fils d'Alexandre Lacoste et de Marguerite Denyau fermiers de M. LeGardeur; par. François pour lors meusnier de M. de Boucheruille; mar. Marie Reguindeau fille de Joachim. (signé) Coste.

—19 avril,—*Claude*, fils de Pierre-Noël LeGardeur Ecr. cons. au cons. souv. et lieut. des troupes de la m. et de Mme. Magd. Boucher; par. M. Claude Dorvilliers Ecr. capt. en pied d'une comp. du dét. de la m., mar. geneuièue Boucher fille de Pierre, (signé) Doruilliers, geneuièue Boucher.

—25 août,—*Marie-Janne*, fille de P. Boucher, Ecr. s. de Boucherville et de Charlotte Denys; par. *Jan* Boucher, Ecr. sieur de Monbrun: mar. *Janne* Boucher veufe de feu M. de Varennes.

1691, 19 déc.—*Marie-Marguerite*, fille de Nicolas Daneaux Ecr. sieur de Muy, cap. et de Marguerite Boucher;—par. " M. Joseph de Monic, cap. d'une comp. et major des troupes en la nouuelle france, lequel n'ayant pas peu assister à la ceremonie a substitué M. de la verandrie en sa place lequel a tenu l'enfant sur les fonds Baptismaux auec Madelle sa sœur du tramblet, enfants de feu Mr. de uarennes gouuerneur pour le roy de la uille des trois riuières " (signé) Lauerandery, magdeleine gaultier
Louis gaultier, de la Verandrie et madeleine Gaultier de Varennes

(1) Oncle de Madame d'Youville.

1693, 1 avril,—*Bapt.* " dans la maison de M. St. Michel au cap de St. Michel " Pierre fils de Lambert Celles, Ecuyer, sieur Duclos et de Marie-Anne Messier ; par. Pierre Lamoureux, Ecr., sieur de St. Germain, marchand de Ville-Marie ; mar. Anne Le Moyne femme de M. St. Michel, seigneur du cap St. Michel.

1693, " Le 20 feu.—Le Reuerend Père Hilaire Recolet a supléé les cérémonies du Baptesme a deux enfants gumeaux de Jacques Mongeaux et de Catherine Milot leurs pères et mères hbts. de St. Michel De la Mission du de Boucheruille le 1er a esté nommé mé *Jacq. Hilaire*, pa Maistre Ignace hebert accompagné de Elizabeth Mongeaux, le 2nd a esté nommé *Jan Pierre*, parrain M. Jan pierre de galles dit la fleur d'or sergent de la compagnie de M. de langloiserie, (Charles-Gaspard Piot de l'Angloiserie, capitaine, chevalier de St. Louis, père de Charlotte-Angélique, sœur de Ste. Rosalie, Congrégation N.D.) accompagné de Petronille Milot, les 2 enfanls sont nés du 16 de feurier 1693 et ont esté ondoyés dans le fort de St. Michel. "

(signé) f. Hilaire. Hilaire Recollet Jud. et missionnaire des costes de St. Ours. R. De la Saudrays P. C.

1693, 7 avril—marraine Marie Barbier femme d'Etienne Truteau.

1694, 22 juin,—*Jean-Baptiste*, f. d'Alexandre Lacoste dit Lanquedoc et de Marguerite Denyau hbts. de Longueuil ; par. J. B. Ménard ; mar. Marguerite Ménard femme de François L'ancteau, (signé) Jean Baptiste Menard, alexandre Coste.

—24 juin, —*Marie*, fille de Pierre Picard et de Janne Sederay ; par. Ignace Boucher Ecr. sieur de Grosbois, mar. Claude la Missays (Damisé) f. de M. Pierre Perthuis marchand de Montréal.

—23 nov.—*Marie-Charlotte*, fille de Nicolas Daneaux Ecr. sieur du muy et de Marguerite Boucher ; par. Charles Le Moyne Ecuier, sieur de Longueüil, cap. d'une comp. du dét. de la m. en Canada ; mar. Damoiselle Marie Madeleine Dupont femme de Paul Le Moyne Ecr. sieur de Maricour, aussi cap d'une comp du dét. de la m.,

(signé) longueüil R. De la Sandrays
Marie Mg. Dupont. De Villiers

1695, 25 mai,—*Marie-Anne*, fille de Léger Hébert et de Marguerite Gamelin ; par. Ignace Boucher Ecr. sieur de Grosbois ; mar. Janne Boucher, fille de M. Boucher.

(Signé) Grosbois, Jeanne boucher, lhebert, R. De la Saudrays.

—31 juillet,—*Marie-Louyse*, fille d'Ignace Boucher, Ecr., sieur de Grosbois et de Marie Marguerite (Anne) Marganne De la Valtrie ; par. M. Boucher, seigneur de Boucheruille ; mar. Damoiselle Louyse Bissot famme de Séraphin Marganne Ecr., sieur de la Valtrie, lieut. d'une comp. du régiment de Lignières

(Signé) Boucher, Grosbois, Lse. Bissot, R. De la Saudrays, P. C.

—18 sept.—*Marie-Charlotte*, fille de Charles Petit Ecr., sieur de Le Villiers, capt, et de Madel Gaultier de Varennes ; par. René Roucher, Ecr. sieur de la Perrière, ens. dans la comp. de M. de la Chassaigne ; mar. Marie Boucher, veufe de M. de Varennes gouv. des T. R.

Suite à la page qui précède immédiatement la page 385.

ERRATA ET ADDENDA.

Pages	Lignes	Au lieu de	Lisez
257	8	indication	inclination.
261	avant dernière	martyr	martyre
263	14	mootier	moitier.
264	dernière	par son fils, etc.	par Mgr l'év. [des 3 Rivières.
272	dernière	274	474.
274	6	97	95.
285	25	métrisé	maitrisé.
298	2	L'ustrucue	l'ustucrue.
311 et 312	note	d'Esglis	d'Esgly.
312	5 l. de la 2de note	2 mois	1 m. et 11 j.
314	9	63	69
"	2de l. de la 2de n.	de l'église	de l'épitre.
"	dernière	R. J. Primeau	R. O. Bruneau.
316	28	25 mai	20 mai.
320	dernière	19 août	9 août.
342	12	1806	1832.
344	11	St. Laurent	St. Hyacinthe.
"	16	St. Hyacinthe	Varennes.
351	24	maxime	marieu.
"	36	3 février 1830	2 février 1820.
359	3e l. d'on bas	St. Béréabé	St. Barnabé.
362	16	Frédéric	St. Frédéric.
363	3	M. Moraud	M. Morand.
"	34	Curateau	Curatteau.
364	5	Demeules	Demeulle.
"	18	St. Hyacinthe	Varennes.
370	en titre	1877	1677
374	en titre	officiers	offices.
381	6	Brault	Bertault.
382	9	Le Bon (41)	Le Ber (14)
"	17	Leblanc	Leclerc.

311 2de note.—Mgr. Hubert prit possession de son siége le 12 juin 1788 et non évêque de Québec le 4 juin 1788.

312 2de note.—Mgr. d'Esgly élu co-adjuteur en septembre 1770 et non le 29 novembre 1784.

321 M. Primeau fut nommé, le 17 septembre 1861, vicaire à St. Jean l'Evangéliste, mais il n'y a jamais été; il quitta St. Barthelemy en septembre 1861 pour aller vicaire à St. Cyprien.

344 16 ligne.—M. Girouard est mort à Varennes et fut inhumé à St. Hyacinthe.

344 32 l. Après "de la Congrégation" ajoutez: "de Notre-Dame, à St. Laurent."

348 8 l. du No. 4.—Après "de l'épouse" ajouter "de l'auteur."

303, 351 et 352—M. Charles Taché, père de Mgr. l'archevêque de St. Boniface, était négociant et militaire en retraite, recevant une pension de capitaine des Voltigeurs (milice incorporée et ayant fait la guerre de 1812) et non "Notaire" comme à la page

558 du *Dictionnaire Généalogique*, 1871, et non plus "Médecin, Docteur" tel que mentionné aux régistres de Boucherville 1871 et à la p. 187 de l'*Histoire des Grandes Fam. Franç. du Cana.* 1867.

355—Dernière ligne.—Sir L. H. Lafontaine est mort, le 26 février 1864, et non le 12 déc. 1858, à 71 ans.

361—4e l.—Le R. Père Constantin, récollet, est mort, à Québec, le 16 juillet 1722, à 48 ans, et non tué le 1 juin 1706.—Il fait, à Boucherville, le 6 juillet 1720, comme "Prêtre Récollet de la commission de Monsieur Saladin, curé de la paroisse de la Ste. Famille de Boucherville," l'acte de baptême de Marie-Joseph, fille de Jacques David et de Madeleine Dazenec, et signe: F. nicolas Bernardin Constantin Missionnaire Recollet."

361—22e l. M. Hourdé est mort à Montréal.

363—5e l.—Lisez comme suit.

1762—Le R. Père Jean (Joseph)Etienne Feré—Duburon, récollet, en religion *frère Alexis ;* mort, le 16 Novembre 1776.

364—Après la 7ème ligne, ajoutez:

1777—M. François Fére—Duburon, curé de Varennes, où il est mort, le 11 novembre 1801, à 75 ans.

367—5e l. d'en bas—Après juillet, ajoutez 1870.

Decharge du 12 doust 1651.

Extraict des Regtres Du Conel Estably par Sa Maté pour les affaires de La Nouuelle france.

Vus par Le Conseil Les Comptes pretés (présentés) par Pierre Bouché Commis Gnal (général) des magasins des Trois Riuieres tant de Recepte que despenses pour Lannée de mil six cent cinquante et cinquante et un des marchandises par luy Reçues dont Il a partie asisté Les françois, partye traictté aux sauuages ainsy quil apparoist par sa despense. Sur ce Ouy Le Raport du Reuerend Pere Paul Raguenaud (1) prié den faire La Recherche et examen Les d. comqtes quand à la Recepte et despense trouués deliurés aux d. Lieux, produire Justifiaon arrestée tant de Receptes que despenses, ainsy quil a paru par les attestaons faictes aux articles d'iceluy par le susd. Reuerend Père, ont esté declarés clos et arrestès aud. Conseil, ensuitte Led. comptable descharge, quitte du susd. compte sauf Linventaire dont Il sera obligé de tenir compte ances et nouuelles Receptes. faict et aresté au Conseil Le Samedy douziesme Jour d'aoust mil six cent cinquante Et extraict par Moy secretaire du Conseil soubsigné sur Le Regtre du greffe dud. Conseil le jour et an que dessus.

AUDOUART,
Secretaire.

Ecrit sur parchemin.

(1) Le R. P. Ragueneau, S. J. né en 1605 à Paris, arriva à Québec le 28 juin 1636 sur le vaisseau de M. du Plessis-Bochard, et monta au pays des Hurons dès l'année suivante. En 1650, il succéda au R. P. Lalemant comme supérieur de toutes les missions de Canada. Mort, à Paris, le 3 septembre 1680, âgé de 75 ans. Il a écrit les relations de 1649, 1650, 1651 et 1652, ainsi que la vie de la mère de Saint Augustin.

1697, 25 juillet.—*Angélique*, fille de Mr. Boucher et de Charlotte Denis ; par : Ignace Boucher Sieur de grosbois, oncle de l'enfant ; mar : Marie Magd. Baudry sœur de Madame la Beaume (famme de Marien Tailhandier La Beaume chirurgien.

1er déc.—*Charles* fils d'Ecuyer Charles de Sabreuois lieut. de Mr. De Muy, et de demlle Jane Boucher, par ; Mr. de Leuilliers, capit ; mar : Madele de Boucheruille famme de Mr. Boucheruille.

1698, 19 feur.—*Charles Séraphin*, fils d'Ignace Boucher Sieur de Grosbois et de Marie Marguerite La Valterie ; par : Mr. de Sabreuois, ex-lieut., mar , Louyse de la Valterie, tante de l'enfant.

4eme may.—Par : Jean Lafond sieur de la Fontaine.

30 may.—Par : Pierre trudault, fils d'Estienne Truteau et de Marie Barbier.

Le 9eme iour de juin.—*Joseph-thomas* aagé d'enuiron 4 ans,natif de l'isle de gersé près de St. Malo de parents inconnus pris a l'aage d'enuiron deux ans par les Anglais et qu'on leur a repris à Plaisance il y a dix-huit mois, lequel est de présent chez Mr. de Monbrun demeurant en cette paroisse de Boucheruille, ie l'ay baptisé sous condition par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et Reuerendissime Eueque de Kebec, lequel a bien voulu le presenter aux Saints fonds de Baptesme & luy imposer le nom de *Joseph*,R.De la Saudrays, P. C.

19 juin.—*Charles*, fils d'Ecuyer charles Petit de Leuiliers, capit. et de demoiselle Marie-Magdelaine Gaultier de Varennes; par : Monsieur le Marquis de Crisfay, lieut. du Roy dans le gouuernement de Montréal, mar : Melle de Sabreuois famme de Mr. de Sabreuois, lieut. de Mr. de Muy,

23 oct.—Par : Mr. Charbonnier, marchant de uille Marie.

1699, 10 janu.—*René*, enfant de Jan Boucher sieur de Monbrun et de françoise Charet ; par : René Boucher sieur de La Perrière, oncle ; mar : Louyse Boucher, tante.

15 feur.—*Nicholas*, fils d'Ignace Boucher sieur de grosbois et de M. Marg, La Valterie ; par : Mr. De Muy capit. mar : Mme de Leuilliers, famme de Mr. de Leuilliers, capt.

17 may.—*René*, fils de Pierre Boucher sieur de Boucheruille et de Delle Charlotte Denys ; par : René Boucher sieur de La Perrière, oncle ; mar : Mme de Leuilliers.

7 juillet *Jacques*, fils de Julien Choquet et de Marie-Magdelaine Lozon, hbts de l'isle de Ste. Therèse, par : Jacques du gué Ecuyer Lieut. refformé de Mr. De Muy ; mar : Marie Renée, fille de feu Mr. Gauthier de Varennes, uiuant gouuerneur des Trois Riuières.

9 oct.—*Pierre-Louys*, fils de Charles Petit Ecuyer sieur de leuiliers et de Dame Madgd. Gaulthier ; par : Louys trantouin de la touche, conseiller du Roy, commissaire ordinaire de la Marine, et subdelegué de Mr. Lintendant de canada (en 1692 à Montréal), mar : Damoiselle Barbe dailbout.

15 nov.—*Charles* fils d'Ecuyer Charles de Sabreuois et de Jan Boucher ; par : M. Boucher, mar : Mme de Leuillier.

1700, 30 feur.—*Igace*, fils de feu Ignace B. sieur de Grosbois et de M. Marg. de la Valterie ; par ; J. B. Boucher Sr de Niverville oncle, mar. Louyse Boucher tante.

SOMMAIRE

Du Supplément à l'Histoire de la paroisse de Boucherville.

A VENDRE,

Fin.

ille.

385–394
..... 385
..... 386
su-
..... 393
ues
sur
..... 394
403–4
her
..... 404

Cotté.

s livrai-
pages.
1 à 56
57 à 80
81 à 106
07 à 128
26 à 208
09 à 256
57 à 384

85 à 404

es Insti-
t 50 cts.
mier vo-

e) sépa-

prix ci-